

Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation

Introduction : Bilan de l'étude de cas, contextualisation

La mondialisation, par les flux c'est à dire les échanges permanents qu'elle induit, **modifie profondément la localisation des productions en France.**

Les acteurs **aménagent ainsi les territoires pour attirer les activités économiques et faire face à la concurrence internationale.** La France bénéficie à ce titre de certains atouts, comme une *position de carrefour en Europe, deux façades maritimes importantes et des frontières ouvertes sur la dorsale européenne*, **la mégalopole**, comme le démontre l'étude du technopôle de Bio Valley. Cette étude de cas permet de comprendre l'importance actuelle des **pôles de compétitivité**, c'est à dire du **regroupement sur un même territoire d'entreprises et d'établissements d'enseignement, de recherche, en vue de favoriser l'innovation** et ainsi de stimuler l'économie nationale.

Problématique : Comment la mondialisation modifie-t-elle les logiques d'implantation des activités en France ?

I) L'évolution des logiques de localisation des activités :

A) Résister à la concurrence internationale document sur les classements des principales puissances économiques en 2010 et projection en 2050.

Dans un contexte où tous les territoires du monde sont mis en concurrence, la France doit **s'adapter au marché mondial** pour « *rester dans le top 10 mondial* ». Actuellement **5ème puissance économique** le pays ne peut résister à la montée en puissance de grandes puissances émergentes (*des pays avec un territoire plus vaste, plus riche en ressources et plus peuplé*) comme **la Russie, le Brésil et l'Inde**. Dans cette compétition économique, la France souffre à la fois de la concurrence des pays émergents **pour la production** mais également du **retard technologique** certain par rapport à **l'Amérique du Nord et au Japon pour l'innovation**.

Carte page 147 : L'inégale compétitivité des territoires dans l'UE.

La principale conséquence de ce double handicap a été une **croissance faible, des gains de productivité limités**. En 2000, **l'Union européenne** a défini la **stratégie de Lisbonne** dans laquelle **l'innovation est au centre de l'action d'une économie basée sur la connaissance**. La France doit ainsi **développer les territoires de l'innovation, ces territoires où les activités sont spécialisées dans la recherche et les productions hautement compétitives**.

B) Réorganiser les espaces productifs : document sur la répartition de la population active

Cette **réorientation de l'économie française** s'explique par plusieurs raisons.

- Elle est d'abord liée à la **désindustrialisation**, depuis les années 1970. Celle-ci s'explique en partie par les **délocalisations, le transfert d'un site productif vers un territoire plus compétitif**, (*notamment les pays émergents*) pour profiter **d'une main d'œuvre moins chère**. (*la diminution des coûts de transports permet de différencier la production et la consommation*)
- La **diminution générale de l'emploi industriel en France** avec la **réduction des gains de productivité** (*besoin de moins de personnel et de temps pour effectuer une même tâche.*)
- **Les services se sont fortement développés**, créant **des millions d'emplois** et s'explique par la « **théorie du déversement** », certains emplois détruits l'industrie ont été absorbés par les services. (*Il en était de même lors des trente glorieuses pour l'agriculture et l'industrie*) C'est la **tertiarisation de l'économie**.

- La **recherche de l'innovation par tous les acteurs** se traduit donc par la multiplication de territoires de l'innovation. Pour rester **compétitif**, des **technopôles** ont été créés dans les années 70, privilégiant **l'accessibilité et un cadre de vie agréable** (comme **Sofia Anitpolis à Nice**). Celles-ci ont été remplacées par des **technopoles**, c'est à dire **des villes avec des secteurs innovants** et non plus seulement des périphérie des villes. Depuis 2004 cette tendance s'est accentuée avec la mise en place des **pôles de compétitivité : 71 en 2010** où des entreprises recherchent des effets de synergie comme à Bio Valley pour les biotechnologies. **Carte page 146 : les pôles de compétitivité en 2010**

C) Favoriser les espaces productifs :

- **A l'échelle locale : Document 3 page 151 : Le triomphe de Montpellier :**

Les acteurs économiques ont tendance à **favoriser les grandes métropoles régionales**. Le redéploiement des activités se traduit par une concentration dans les métropoles. **Le plus grand pôle tertiaire est l'aire urbaine parisienne** avec les fonctions de décision politique et économique. (*exemple à la Défense*). Ainsi, **quatre des cinq premières aires urbaines Paris, Lyon, Lille et Toulouse commandent la production industrielle**.

D'une manière plus générale, **les 2/3 des emplois industriels** sont localisés dans les **territoires périurbains et les espaces technopolitains** comme les pôles de compétitivité y sont tous centrés. Cette concentration s'explique par une **bonne desserte de ces métropoles** (*gares TGV, aéroports au rayonnement européen*). De plus, elles forment, grâce aux universités et aux grandes écoles, **une main-d'œuvre souvent très qualifiée**.

Les métropoles les plus dynamiques sont toutes situées dans un **arc du soleil (la sun belt française)** et profitent de deux facteurs d'attraction : **l'héliotropisme** et le **thalassotropisme**. Afin d'attirer les entrepreneurs et les salariés, les métropoles véhiculent également une image positive de leur cadre de vie. (**voir le cours sur la France en villes**)

- **A l'échelle régionale : Carte 2 page 149: L'industrie française.**

Au niveau régional, les espaces où l'emploi industriel est le plus présent sont situés au Nord d'une ligne imaginaire **Nantes-Nice**. Dans ces régions, on trouve encore plus de **17% des emplois dans l'industrie, sauf en l'Île-de-France, où le pourcentage est inférieur à 13%**. Ainsi, **l'Ouest et le Sud sont moins industrialisés** (*ceci s'explique en partie par la proximité des régions minières et près des grandes villes le surreprésentés au Nord et à l'Est de la France*).

Les axes les plus industrialisés se situent dans la **vallée de la Seine, dans la vallée du Rhône et dans la vallée sur Rhin**.

- **A l'échelle européenne et mondiale :**

Les activités se concentrent aujourd'hui vers les **interfaces, les zones de contact entre deux territoires différenciés**, qu'elles soient **terrestres ou maritimes**.

Au niveau terrestre, les zones frontalières productives sont particulièrement dynamiques comme **Lille, Strasbourg**, (*exemple avec la région Sarlorlux entre le Luxembourg, l'Allemagne et la Lorraine*). Ceci est lié à la **zone de libre échange** entre les membres de l'UE.

Sur certains littoraux, à proximité des grands ports, se concentrent des zones industrialo-portuaires importantes (**Marseille avec Fos sur mer ou encore Le Havre, Dunkerque et Saint-Nazaire**). Ce redéploiement permet aux industries de produire à moindre coût et d'échanger plus rapidement. Les firmes sont ainsi connectées à des fournisseurs avec lesquels elles fonctionnent souvent **en flux tendus**.

Enfin, la France est à la seconde place pour les investissements étrangers, au 2^e ou 3^e rang pour les IDE. Les firmes étrangères ont investi 50 milliards d'euros en 2009 et créé 30 000 emplois.

II) Les espaces productifs agricoles dans la mondialisation :

A) Une grande puissance agricole intégrée aux marchés : Tableau sur les productions :

Même si l'agriculture occupe une place marginale parmi la population active française, de l'ordre de 3% **cette activité participe largement à la puissance économique du pays**, la balance commerciale est nettement excédentaire. L'agriculteur est dépendant de cette commercialisation et **elle modèle les paysages et les territoires. (50 % du territoire, 500 000 exploitations, et toutes les régions sont spécialisées dans une production.**

Réalisation du schéma de synthèse d'après le document 1 page 149.

Les chiffres de la puissance :

- **1er producteur agricole européen** pour les *volailles, le blé, le maïs, la viande bovine, le sucre*
- **2ème producteur mondial de vin** derrière l'Italie
- **4ème exportateur agricole mondial**
- **1er exportateur mondial de produits agroalimentaires, transformés par l'industrie :**

Exemple : le vin et les spiritueux, les céréales, les yaourts.

La filière agroalimentaire : **Réalisation du schéma de synthèse,**

- **80% des produits agricoles** ont subi une transformation industrielle, **12 300 entreprises, 500 000 emplois. 20 % du PIN national**
- **En amont**, les activités indispensables à la production : *semences, engrais chimiques, alimentation pour le bétail, avec la production de farine.*
- **En aval** les entreprises qui **transforment, conditionnent, transportent.**
- **Un exemple d'entreprise : Danone**, 1^{ère} FTN pour les produits laitiers, 2^{ème} eau, avec *Evian, Badoit*, et la nutrition infantile, chiffre d'affaire de 17 milliards d'euros réalisé dans **120 pays.**

Une **agriculture productiviste** qui cherchent à se **protéger : documents 2 et 3 page 157.**

- **Agriculture mécanisée** qui utilise la **recherche agronomique** avec les engrais, les pesticides, les produits phytosanitaires pour concevoir des variétés nouvelles pour améliorer les rendements
- les **productions agricoles sont protégées par de multiples labels** pour donner une meilleure visibilité
- Une **agriculture subventionnée** : l'Union européenne par l'intermédiaire de la **PAC (politique agricole commune)** détermine en grande partie les revenus des agriculteurs, or ce principe est en **contradiction avec les principes du libre-échange.**

Un exemple de territoire dépendant de l'agriculture : **le port de Rouen**

- Le port est situé au **fond de l'estuaire de la Seine**, à mi-chemin entre Paris et le Havre, à 120 km des côtes de la Manche, il est reliés par des voies de communication routières et fluviales.
- **Le 1^{er} port céréalier européen**, 9 millions de tonnes de céréales, la production de céréales se fait notamment dans le bassin parisien, considéré alors comme un arrière pays, **l'Hinterland.**
- **Un terminal sucrier** (*stockage de 250 000 tonnes.*)
- **L'exportation des céréales et du sucre assure une ouverture maritime mondiale** vers les Etats de la Méditerranée

Limites de cette logique, il existe des espaces agricoles non insérés dans la mondialisation et marqués par le un recul des surfaces cultivées, c'est la déprise agricole, qui ne survit aujourd'hui que par **le tourisme vert**, les produits du terroir réorientés vers une agriculture durable.

B) Une agriculture durable : Document 2 page 157 : « Le plan Banane pour les Antilles ».

Depuis le **Sommet de la Terre de Rio en 1992**, une prise de conscience internationale est née pour un développement agricole et rural durable.

Les raisons : le coût écologique important :

- Une utilisation **massive d'engrais et de produits phytosanitaires** qui polluent eau et sols.
- Une utilisation **massive de la ressource en eau**
- Une agriculture **productiviste intensive qui a conduit à des excès dans la sécurité sanitaire** des produits consommés par les bêtes élevées, *un exemple la maladie de la vache folle ou ESB : encéphalopathie spongiforme bovine.*

Repenser l'agriculture :

- La **PAC privilégie d'ailleurs ses subventions aux initiatives agricoles de développement écologique** des espaces ruraux un système agricole durable, n'utilisant aucun engrais, ni pesticides, ni OGM.
- Le label « **AB** » en France ne représente que 3% de la totalité des surfaces cultivées.
- Des **rendements moindres**, *30 à 40% de moins que l'agriculture intensive.*
- Des prix de vente souvent trop chers à cause des coûts de production élevés, le marché bio ne représente que 2% de l'alimentation totale en 2010.

Les OGM, organismes génétiquement modifiés, un débat national ?

La France **interdit la culture d'OGM sur son sol** mais elle autorise certaines **commercialisations** comme la pomme de terre. Les raisons avancées sont les risques sur la santé ne sont pas bien mesurés encore aujourd'hui, elle applique donc un **principe de précaution**.

L'agriculture française subit donc la **concurrence de pays** qui produisent des organismes génétiquement modifiés alors que dans le même temps elle finance la recherche dans ce secteur.

Certains consommateurs se tournent vers une **agriculture biologique de proximité**, afin de limiter les intermédiaires et réduire les transports des produits bruts, **les AMAP, associations de consommateurs pour une agriculture paysanne.**

Conclusion :

Ainsi, la mondialisation **conduit le système productif français à se spécialiser** dans des activités **innovantes, compétitives** et à favoriser les territoires qui **y sont connectés**.

- les **secteurs d'activité innovant** comme *les industries de pointe, services spécialisés tels que la finance ou le marketing* ont une **part de plus en plus important dans le PIB**. Ce sont elles qui sont les plus aptes à résister à la concurrence.
- au **niveau de la localisation des espaces productifs**: l'ancien déséquilibre économique Nord-Est/Sud-Ouest tend à s'estomper. Les localisations économiques privilégiées dans le cadre de la mondialisation sont désormais **les métropoles et les littoraux** alors que les régions rurales attirent moins les investissements, les entreprises et donc les salariés.

